



FFvolley

COMMISSION CENTRALE FINANCIERE

PROCES-VERBAL N°2 DU 06 MARS 2021

SAISON 2020/2021

Présents :

Amine HACHELAF, Président de la CCF

Christian ALBE (Trésorier Général), Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER, Christophe DURAND (Trésorier Général Adjoint)

Invités :

Éric TANGUY (Président), Sébastien FLORENT (Secrétaire Général), Philippe VENDRAMINI (Conseil de Surveillance)

Début de la réunion : 10h00.

Le Président de la CCF a rappelé que tous les membres de la commission étaient soumis, au même titre que les membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance, à un devoir de confidentialité sur les informations et les documents qui leurs sont communiqués. D'autre part, il rappelle que, sans communication de certains documents confidentiels, la Commission Centrale Financière ne serait pas en mesure de fonctionner.

La réunion s'est poursuivie par des échanges avec le Président Éric TANGUY et le Trésorier Général, Christian ALBE. Cela a été l'occasion de faire le point sur la pandémie et la reprise des activités sportives, ainsi que sur les finances et les perspectives d'avenir.

1. POINT SUR LA REPRISE

Les perspectives d'une reprise imminente s'éloignent. Nous naviguons pour le moment à vue. Les perspectives et leurs incidences sont évoquées en séance.

Un projet de plan de relance très important est présenté par le Président et sera soumis au Conseil d'Administration.

2. POINT SUR LES FINANCES FFVOLLEY

Les comptes de 2020 sont en voie de finalisation. Ils devraient être prêts d'ici fin avril, après les dernières mises au point avec le Commissaire aux Comptes.

Il reste, à ce jour, quelques inconnues concernant les aides de l'URSSAF sur le second confinement, ou le plan de relance fédéral encore à peaufiner.

La trésorerie pourrait être encore consolidée en faisant appel à un prêt garanti par l'Etat.

Les services fonctionnent en chômage partiel, avec le soutien de l'Etat aux employeurs. L'allègement des charges de personnels dû aux licenciements ne portera ses fruits que sur le prochain exercice. Il reste bien sûr à charge des frais de structure ou des charges fixes sur les personnels, les locaux ... car la Fédération continue à assurer un certain service, même au ralenti.

A côté de cela, les dépenses prévues n'ont pas été engagées pour la plupart par annulation de nombreuses compétitions en raison de la crise sanitaire. En conséquence, les fonds perçus (publics ou privés) seront simplement reportés sur le prochain exercice.

Avec la forte baisse de licences constatée (au moins 25 % en prévision), le budget initial pour 2021 n'est plus tenable. Il doit aussi tenir compte du plan de relance dans lequel les aides aux structures tiennent une place prépondérante.

Les modalités et l'ampleur du soutien restent à préciser. Le Président indique que cela ne pourra se concrétiser qu'en fin de saison lorsque nous aurons une vision d'ensemble.

A cet effet, une étude sur la situation financière des Ligues Régionales et des Comités Départementaux a été demandée à la CCF (dossier très important en temps de traitement et charge de travail de par son volume).

La CCF a également été sollicitée pour réaliser une évaluation chiffrée du bénévolat (en heures à faire valider par les présidents de commissions) au sein de la Fédération, cela pour répondre aux obligations réglementaires telles que rappelées par le Commissaire aux Comptes.

3. DEMATERIALISATION DES NOTES DE FRAIS

La CCF interviendra aux côtés du Secrétaire Général pour mettre en place cette application. Il s'agit là de supprimer l'étape très chronophage de saisie des pièces (les pièces justificatives et les informations comptables seront saisies par les utilisateurs eux-mêmes et envoyées au serveur central) et de conserver le contrôle et la validation des demandes sur des documents calibrés, propres et lisibles, répondant à nos contraintes réglementaires et tarifaires.

Sur un plan fonctionnel, l'objectif de la CCF est d'améliorer le suivi de l'exécution budgétaire en recensant tous les outils qui existent, et de les intégrer dans un outil commun.

Fin de la réunion à 13h00.

Le Président de la CCF
Amine HACHELAF